

**BONNES
FÊTES**

INFO'SEURRE N° 27 · DÉCEMBRE 2020

www.seurre.fr

Ville de Seurre
entre
Saône & Bourgogne

entre VOUS ET NOUS

Sommaire

Le mot du Maire par A. Becquet	2-3
1 ^{er} confinement : de belles initiatives par A. Becquet	4-5
Hommage à Raymond PARAIRE par J-L. Rousselet	6
Du nouveau chez les commerçants par L. Cordier	8-9
Finances par J. Matrot	10
Etude sociologique autour du SDIS par A. Becquet	11
Une grande journée dédiée au monde associatif et sportif par M. Grillet	12
Nos associations à l'honneur par F. Capdevielle-Stevant	14
Vélo club Seurrois par P. Verpeaux	15
Environnement par K. Chapelotte	16-17
Le quai du Nord par B. Martineau et J. Dubief	18-19
La restauration des Ursulines par D. Jouffroy et J. Dubief	21
Eglise Saint-Martin par D. Jouffroy et J-L. Rousselet	22-23
Cécile GUIDOT par K. Chapelotte	25
Retour sur les festivités estivales par J.L. Rousselet	26
Conseil Municipal des Jeunes par G. Geoffroy-Dupin	27
Citoyenneté par N. Mathiron	28-29
En bref	31

JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE SEURRE

NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL : 524

MAQUETTE, MISE EN PAGE ET IMPRESSION
CHAZELLE IMPRIMEURS

ZONE PORTUAIRE / Avenue du Général Béthouart
Rue Costes et Bellonte / 39100 DOLE
Tél. 03 84 72 22 02 / chazelle.imp@wanadoo.fr

CRÉDIT photos :

P. Turc, K. Chapelotte, Ville de Seurre, Agence JDM PAYSAGISTES, Meunier éditions, Illustrations de Martellange et Saby, François Bouchon, L. Cordier, Ministère de l'Intérieur, Concert Tribout, A. Becquet, Territoires autrement, Lion's club.

Le mot du Maire

Chères Seurroises, Chers Seurrois,
Cette année 2020 restera dans les annales,
malheureusement comme un mauvais souvenir !

Si nous avons pu retrouver un semblant de vie cet été, l'automne et l'hiver s'annoncent très longs. L'économie patine, le chômage monte, le déficit de la France s'accroît inexorablement, nos entreprises et nos commerces souffrent.

La pandémie dans cette deuxième vague est encore plus dure que la première. Le gouvernement a donc décrété un nouveau confinement afin de faire tenir nos hôpitaux complètement saturés avec un personnel à bout de souffle. Un personnel que je tiens de nouveau à saluer pour son engagement. On parle peu aujourd'hui de ces héros de la première vague qui étaient applaudis aux fenêtres comme si on banalisait maintenant cette pandémie de la Covid-19. J'ai également une pensée pour toutes les personnes qui sont malheureusement décédées ou qui sont hospitalisées.

Chacun peut s'interroger sur les causes de la tension dans nos hôpitaux, mais il est incontestable que la chasse aux économies, la fermeture de nombreux sites « non rentables » et j'en passe..., ont conduit à mettre à mal notre système de santé qui aujourd'hui sature !

Et malheureusement mes chers concitoyens, ce n'est pas fini ! Notre hôpital local risque de subir prochainement des décisions radicales :

- menace de fermeture sur les 12 lits de notre unité de médecine gériatrique,
- menace de fermeture de l'Unité de Soins de Longue Durée (USLD) composée de 30 lits,

l'Agence Régionale de Santé souhaitant un rapprochement avec Beaune pour faire des économies et diminuer cette unité à 12 voire 8 lits, voire même de la supprimer !

Des décisions qui ne sont qu'économiques et inacceptables pour le maire que je suis !

Pour le reste, l'actualité municipale est dense, les dossiers s'enchaînent avec leurs lots de surprises :

- 20 000 € HT de surcoût sur la rénovation en cours des Ursulines car nous nous sommes aperçus que les poutres tenant le clocher étaient pourries, tout simplement incroyable !



- refus par l'architecte des bâtiments de France de notre permis de construire concernant la rénovation des façades de l'Eglise, nouveau dépôt en cours.
- services publics qui vont fermer comme la trésorerie en 2022, réduction des jours d'ouverture au public de notre brigade de gendarmerie.

Heureusement qu'il y a de belles satisfactions comme la rénovation de notre quai du Nord qui se termine avec la plantation de 19 marronniers et autres végétaux. Beaucoup de remerciements ont été reçus et les élus qui m'entourent ont été très touchés par vos marques de sympathie.

Il faut saluer également la solidarité qui est bien présente pendant cette période de pandémie et toutes les personnes qui s'investissent au service des autres. La municipalité a mis également en place un suivi pour les personnes vulnérables. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous décelez une personne ou un voisin dans le besoin.

Mes chers concitoyens, il n'y aura certainement pas de cérémonie des vœux en janvier prochain pour mettre en avant nos projets, nos agents, car je pense qu'ils seront tout simplement annulés compte tenu du contexte sanitaire.

Malgré tout, je veux ici témoigner de l'engagement de vos nouveaux élus qui participent activement au travail dans les nombreuses commissions municipales, communautaires ou dans les organismes extérieurs. Mais également de l'ensemble du personnel communal qui s'est investi pour fleurir notre commune, entretenir nos bâtiments, préparer nos écoles, les désinfecter avec le contexte pandémique qu'on connaît, et assurer le fonctionnement administratif des services publics. Toutes et tous se sont adaptés à ces conditions difficiles et je veux, ici, les remercier.

Je salue également nos nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes. Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver 19 jeunes mais ceux qui ont répondu présents sont très motivés. Ils seront épaulés par les élus et en fonction des sujets qui seront traités pourront faire appel à d'autres jeunes de la commune. Bravo pour leur engagement !

Mes chers concitoyens, même si nous vivons une situation difficile en ce moment, restons positifs, des jours meilleurs nous attendent. Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance, tous mes meilleurs vœux pour 2021.

Prenez bien soin de vous.

Le Maire, Alain Becquet





Gilles Cognard
Expert comptable
et commissaire aux comptes
gilles.cognard@aaron-gestion.com
03 85 41 05 13 - 03 80 20 44 27

CHALON-SUR-SAÔNE
29 rue Edgar Degas
71100 Chalon-sur-Saône
F. 03 85 41 09 18

SEURRE
1 place du champ de foire
21250 Seurre
F. 03 80 20 34 34



Cédric SARL
D AVEINE

ARTISAN

07 86 50 88 89
contact@cedriedaveine.fr
www.cedriedaveine.fr

Installation - Dépannage
 Portail - Porte de Garage
 Automatisme - Motorisation
 Interphone - Alarme
 Électricité Générale - Domotique

95 GR Faubourg St Georges 21250 SEURRE



L'ATELIER D'ANGELIQUE ET FREDERIC

03 80 22 57 69



4 RUE LOUIS BARTHOU
21250 SEURRE
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI
6H15-13H30/16-19H
FERMER DIMANCHE APRÈS-MIDI



SARL
BUGAUD - CLÉMENCET
Electricité Générale

8, rue de la Ménagerie - 21250 Seurre
 Tél. 03 80 21 16 59 - sarl.bug.clem@orange.fr

Premier confinement au printemps 2020 : retour sur de belles initiatives

En préambule, on peut dire que le pays et nous-mêmes n'étions pas du tout préparés à ce terrible virus qu'est la Covid-19.

Néanmoins, nous avons essayé de retrousser nos manches tous ensemble dans un magnifique élan de solidarité. Rappelons-nous qu'à l'époque, nous n'avions pas de masques, que le gel arrivait au compte-goutte ! Bref, il a fallu s'adapter avec la solidarité de toutes et tous pour prévoir un retour à la « vie normale » !

- **L'association Le Tremplin** : Elle a fait un travail énorme pour les plus démunis qui vont habituellement aux Restos du Cœur. Environ une vingtaine de familles a pu bénéficier de paniers solidaires. Il faut remercier particulièrement son président Thierry Fousset ainsi que ses bénévoles qui ont fait un travail colossal et qui ont distribué les paniers.



- **Les Créo de Kémi** (Kévin Fond et Emilie Parcollet) qui ont fabriqué gratuitement environ 3000 visières pour les soignants, employés des supermarchés, pompiers, employés municipaux, ...



- **Bourgogne Vap** (Robin Desbois) qui lui aussi a fabriqué l'équivalent de 2350 visières pour de nombreuses collectivités, soignants, entreprises, et employés en premières lignes, ...

- **L'association Culture et Loisirs** : Emmenée par sa dynamique présidente, Sylviane Coumes-Marquet ainsi que par notre couturière locale, Marie-Laure Moriau, c'est une véritable usine de fabrication de masques qui a vu le jour conjointement avec les municipalités de Seurre et Jallanges à la salle des fêtes (les deux communes de Seurre et Jallanges ont pris en charge l'achat du tissu, des élastiques et des fils).





Environ 60 couturières ont répondu à l'appel lancé et ce sont au final plus de 3000 masques qui ont été produits, dans les normes AFNOR, en seulement 1 semaine afin que le 11 mai, chaque foyer puisse disposer d'au moins deux masques. N'oublions non plus l'aide précieuse de l'entreprise PROTEOR, qui a coupé les tissus et a fait gagner beaucoup de temps.

- **Le Lion's Club** par l'intermédiaire de son président Seurrois Henry Balland a également fourni à la ville une centaine de masques sans compter ceux fournis à la Maison Médicale, aux Papillons Blancs, à la Gendarmerie.



- **Les autres actions de la Ville de Seurre :** la commune a procédé à l'achat de 16 000 masques (11 000 masques chirurgicaux et 5 000 masques lavables et réutilisables en tissus). Il était important de sortir de ce premier confinement en étant préparé même si cela a été compliqué ! La commune a doté ses commerçants de près de 6 000 masques chirurgicaux, a dépanné également ses communes voisines comme Labergement-lès-



Seurre, Chamblanc, Jallanges, ou encore Chivres en masques chirurgicaux.

Tout le personnel communal a été doté de masques, 10 colonnes de gel ont été achetées afin d'équiper les bâtiments publics et protéger nos concitoyens.

La commune a également fait le choix de doter de 2 masques lavables en tissus les collégiens et étudiants résidant à Seurre à la rentrée de septembre. Dernièrement, pour la reprise après les vacances de la Toussaint, ce sont 4 masques lavables en tissus qui ont été remis à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires de Seurre. Toutes les communes de notre pôle scolaire ont fait le choix de ce financement afin d'alléger le portefeuille des familles mais surtout de protéger vos enfants.

Mais d'autres mesures municipales ont également été prises :

Exonération pour tous les commerces de taxes sur l'occupation du domaine public pour l'année 2020 : terrasse, chevalet ou autre occupation pour travaux par exemple, encart publicitaire gratuit dans notre bulletin municipal, ...

Aujourd'hui, le souhait de la municipalité est de voir évoluer les modes de consommation. Il faut travailler rapidement avec les commerçants qui le souhaitent afin de développer l'achat en ligne local, le click and collect... Il est à notre avis impératif de prendre le virage du numérique surtout que nous ne sommes pas à l'abri d'une troisième vague qui déferlerait en début d'année 2021.

La ville de Seurre a déjà investi la somme d'environ 30 000 € pour lutter contre la Covid-19 et est prête à continuer d'investir dès maintenant afin que demain nous puissions relever la tête au plus vite et ne pas subir le contrecoup de cette terrible pandémie.



Continuons à travailler ensemble pour limiter les effets de cette crise économique qui sont malheureusement bien réels !

Hommage à Raymond PARAIRE



Né le 08 novembre 1932 dans le 7ème arrondissement de Paris, Raymond est le cadet d'une fratrie de 6 garçons, de parents enseignants. Après des études secondaires, en 1954, il sort major de l'École Nationale d'Industrie Laitière d'Aurillac. Il enchaîne aussitôt un service militaire de 31 mois comme sous-officier au 43ème bataillon de transmissions (Allemagne et Autriche) jusqu'en 1957 où il retrouve la vie professionnelle comme responsable technique à la laiterie de la vallée du Tarn. Il rencontre Madeleine Ghiotto qu'il épouse le 08 avril 1958 à Seurre dont il aura 4 enfants :

Bruno, Catherine, Corinne et Christophe. Cinq petits-enfants et deux arrières petits-enfants viendront compléter la famille pour son plus grand plaisir. Véritable passionné de sa profession, il entre le 25 janvier 1961 au Ministère de l'Agriculture comme Contrôleur Technique Adjoint au Service Technique Interprofessionnel du Lait jusqu'au 29 septembre 1969 où il est affecté à la Direction des Services Vétérinaires de la Côte-d'Or comme inspecteur. Nommé Contrôleur Technique il prendra sa retraite en 1997 après avoir reçu la médaille de l'ordre National du Mérite Agricole.

Très impliqué dans la vie locale, il sera successivement, conseiller municipal, 1^{er} adjoint puis maire entre 1971 et 1983. Durant cette période de grands projets seront réalisés : Musée de la Maison Bossuet, pavillons et 20 logements HLM, redémarrage de la Société Musicale, restaurant scolaire au CEG (collège Dinet), Centre de Secours, piscine, école primaire de la Cité-Verte, Halle des sports, Gendarmerie, tribunes du stade, remembrement, blocs sanitaires du camping,

Vice-Président dans diverses institutions (SIVOM, Centre éducatif professionnel, Office municipal des sports, ...) il fut aussi Président du Club de Rugby et vérificateur aux comptes d'une multitude d'associations pouvant toujours compter sur lui ! Toujours impliqué dans les jumelages, membre du Conseil des Sages et très attentionné au Conseil Municipal des Jeunes, Raymond restera dans l'esprit



des personnes qui l'ont côtoyé comme quelqu'un d'affable, ne portant ni critique ni jugement et estimant les opinions politiques comme relevant de la sphère privée. Jusqu'au jour de son départ,

il se sera passionné pour les réalisations de la commune et notamment le quai du Nord dont il suivait journalement les travaux.

Au revoir Monsieur Paraire.



CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

AGENCE DE SEURRE

AUTO ECOLE SEURROISE

PERMIS B - AAC - BSR

TRINQUESSE Catherine

autoecoleseurroise@orange.fr

03 80 21 11 34 - 06 07 82 90 73

PLACE DU CHAMP DE FOIRE

21250 SEURRE



TOTAL

LE RELAIS DE LA SAÔNE

58 Faubourg Saint-Georges
21250 SEURRE

Tél : 03 80 21 03 19

Votre station service à proximité
Carburant TOTAL Haute Qualité, à votre service 6j/7 depuis 15 ans
Boutique spéciale 2 roues (vélos & cyclos...)



RE/MAX Négocity

l'agence immobilière qui travaille pour vous



**Votre interlocuteur pour l'achat et la vente
de terrains, appartements ou maisons**

10 Grande rue du faubourg St-Georges - 21250 Seurre
03 80 20 16 00 www.negocity.fr



**le lavage sans
effort à petit prix !**



ZA LE TERREAU DE LÉE – ROUTE DE PAGNY
Direction A36 – 21250 SEURRE

Tél. : 03 80 20 46 03



DORAS
MATERIAUX ET OUTILLAGE
DES HOMMES DE MÉTIER !

54 Rue du Faubourg Saint-Georges
21250 Seurre



Martin MAZABRARD
Audioprothésiste D.E.

21, rue de la République - 21250 SEURRE

Tél. > 03 80 20 44 18



VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

LOCATION DE VÉHICULES RENAULT RENT

LOCATION DE REMORQUES

ENTRETIEN / MÉCANIQUE

CARROSSERIE TOUTES MARQUES

SERVICE CARTES GRISÉS EN 15 MIN

Route de Pagny
dir. A36 à
SEURRE

www.garage-joly.fr

BOURGOGNE literie
Spécialiste de vos nuits depuis 1996

fabrication française. literie
de relaxation électrique et
sur mesure

-Livraison - débarras - service après vente-

21250 Seurre **06 07 41 41 42**

2AGE
Atelier d'Aménagement
et de Géomètres-Experts
CONSEILS LAMBERT - HUGON - GUILLEMIN

BORNAGE - DIVISION - LOTISSEMENT - COPROPRIETE



03.80.21.28.25

seurre@2age.fr

www.2age.fr



Nouveaux services et commerces



LE CLUB 21

Ouvert depuis le 07 novembre 2020 sur la zone artisanale du Terreau de Lée Route de Pagny-le-Château. Robin DESBOIS développe son activité dans les anciens locaux de BOURGOGNE VAP, qui cependant exerce toujours la vente de cigarettes électroniques, cave à bière et lounge dans son magasin juste à côté de ce nouveau local.
Il réinvente pour vous le monde de la nuit avec des spectacles, one-man show, et concerts. Une petite restauration (planches garnies) vous sera proposée lors de ces soirées (sur réservation).
Il met à votre disposition cet espace dédié à l'événementiel (location ou privatisation de la salle).

*Réservations et renseignements par téléphone au 06 25 47 68 64
L'actualité des concerts et des spectacles :
Facebook : Le club 21 By Bourgogne Concert*

NOUVEAUTÉ : CRYOTHÉRAPIE

Isabelle Polo vous reçoit dans son centre de soins et sur rendez-vous au 1 rue Bossuet ; elle est spécialisée dans les soins de luxopuncture, cryothérapie et luminothérapie.

Pour une perte de poids, troubles de la ménopause, l'arrêt du tabac ou encore de la relaxation elle vous préconisera des soins de luxopuncture (dispositif médical certifié : acupuncture sans aiguille), pour tonifier, raffermir ou drainer et se redessiner une silhouette elle vous orientera vers la cryo-esthétique : l'alliance du froid et du chaud !

La luminothérapie vous procurera des séances pleines de relaxation. Accompagnement global uniquement sur rendez-vous.

Tél : 06 26 80 26 66

Facebook : centre de luxopuncture Isabelle POLO



VP MOTOCULTURE

Philippe VOILLOT vous accueille au 58 grande rue du Faubourg Saint Georges (à l'intérieur du Relais de la Saône) depuis le 05 août dernier dans son espace VP MOTOCULTURE. Passionné de mécanique, il débute depuis son plus jeune âge par réparer des vélos et des scooters. Aujourd'hui, il met à votre service toutes réparations et de maintenance de matériels, de parcs et jardins (tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, motoculteurs, groupes électrogènes, taille haies et affûtage).

Vous n'êtes pas mobile, ou vous ne disposez pas de moyens de locomotion, Philippe VOILLOT se déplace à domicile pour récupérer le matériel.

Tél 06 59 62 44 21 – Facebook : Vp motoculture
Ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h





DELPHINE COTTONE MASSAGE

Delphine COTTONE, praticienne certifiée en massage bien-être, vous propose des séances de massages sur rendez-vous au 60 rue de la République. Passionnée par son métier depuis plus de 20 ans, elle a débuté sa carrière avec un enseignement sur les techniques du SHIATSU (savoir transmis par un maître SHIATSU). Référente du point ligue contre le cancer avec ses massages de bien-être ; elle accompagne les malades au cours et après leur traitement ainsi que leurs aidants. Elle décline pour vous différents massages dédiés :

A la relaxation - Massage bien être : (*le Sublime* durée de deux heures d'une profonde détente et de lâcher prise intense pour le corps et le *massage essentiel* pour un massage complet du corps).

A la détente - Massage Sportif : (deux massages à la carte : découverte et le lâcher prise minute). Travail ciblé sur les tensions du corps.

A l'accompagnement : (deux massages dédiées aux personnes fragilisées ou rendues vulnérables par l'âge, la maladie ou le handicap).

Contacts : Sur rendez-vous au 06 14 07 74 04 - www.delphine-cottone-massage.fr
Facebook : Delphine Cottone Massage

LES D'LICES SEURROISES

Les D'LICES SEURROISES vous accueillent depuis le 20 octobre dernier au 34 rue de la république. Youssef ACHCHAQ, dirigeant, Astride chef cuisinière-traiteur et Ornella à l'accueil, vous proposent une large gamme de produits snacking et traiteur (sandwichs américains, burgers, pizzas, tacos et menu spécial « Bambin »). Une envie de déjeuner ou dîner avec une cuisine orientale ? Un service traiteur vous est aussi proposé sur commandes (couscous, tagines, poulet à la Marocaine...).

Horaires d'ouverture :

de 11h à 14h et de 18h à 23h les lundis/mardis et jeudis
de 11h à 14h et de 18h à minuit les vendredis et samedis
de 11h à 14h et de 18h à 22h30 les dimanches

Commandes et réservations traiteur : 06 36 20 79 55

Facebook : Les d'lices seurroises



LE TOTEM

Depuis mercredi 11 novembre, David HARRICHE et son épouse Anne-France, ont repris l'activité du tabac, loto et cadeaux « LE TOTEM ». Actuellement président de l'association « Les damiers de cœur », (président des anciens Seurrois du club de rugby) ; et originaire de Bourgogne, il a fait le choix d'un changement de cap professionnel après un long parcours dans le bâtiment et travaux publics. Soucieux d'apporter à ses clients un service de qualité et des produits adaptés, n'hésitez pas à lui communiquer vos suggestions ou vos attentes.

Le Totem vous accueille :

Du lundi au vendredi de 6h à 19h

Le samedi de 7h à 19h et le dimanche et jours fériés de 7h à 12h
Contact : 03 80 21 03 81 - E.mail : letotemseurrois@gmail.com



Budget et primitif principal 2020

Commune de Seurre

L'exécution du budget 2020 est déjà bien avancée pour en faire une présentation mais le virus a sévi entraînant le confinement général et le report des élections bien que les membres du nouveau Conseil Municipal aient été élus depuis mars. En conséquence, le budget a été voté en juillet.

Les graphiques représentent les dépenses et les recettes brutes en fonctionnement et investissement en valeurs absolues et relatives.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Les dépenses de personnel représentent la part la plus importante mais elles se situent à un niveau inférieur à la moyenne des communes de même taille.

Les charges de gestion courantes sont en baisse par rapport au budget 2019 (modification des contrats mutualisés d'énergie et changement de sources d'énergie).

Les charges financières correspondant au service de la dette (intérêts) sont en augmentation en raison de la souscription d'un emprunt pour financer les travaux réalisés depuis 2018-2019 mais l'annuité reste inférieure au niveau atteint les années précédentes.

L'importance de la somme virée à l'investissement (624 846 €) résulte de l'autofinancement cumulé dégagé.

RECETTES

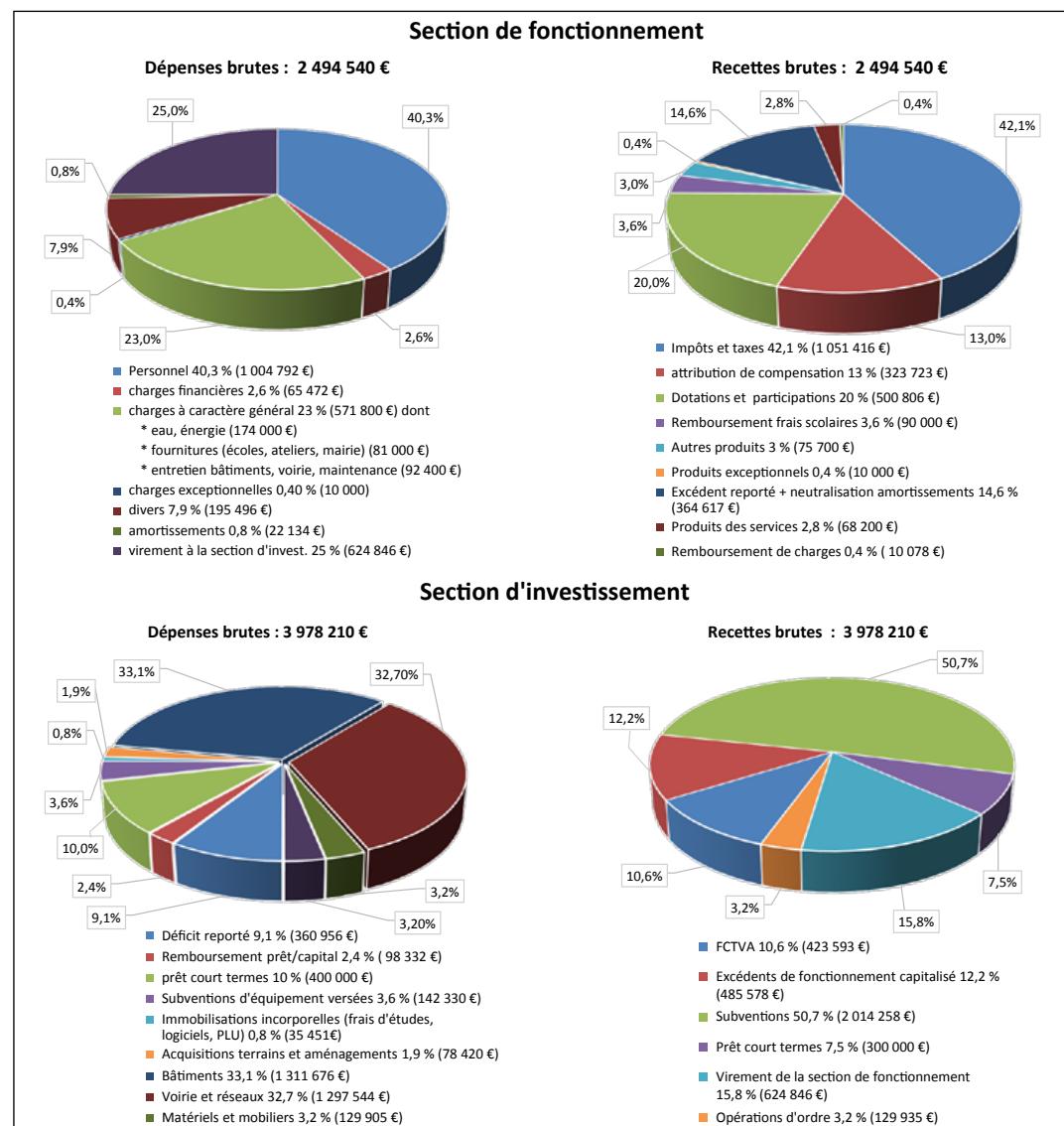
La source la plus importante provient des impôts et taxes. A ce propos, il faut noter que les taux d'imposition n'ont pas été réévalués depuis 2017 et ce malgré le volume d'investissements réalisés.

Le montant des dotations étatiques et des participations communales est stable.

Globalement les dépenses et les recettes accusent une diminution.

INVESTISSEMENT

Dès l'abord on constate un volume d'investissement très élevé (2 920 875 €) qui fait suite aux réalisations de 2019



(2 662 990), soit un total de 5 583 865 €. Les 2 exercices sont indissociables car les programmes sont effectués dans la continuité et imposent une vue d'ensemble.

Globalement, ces travaux ont été financés par des subventions à hauteur de 2 671 870 € et un emprunt de 850 000 € en 2019.

Outre le suivi budgétaire rigoureux indispensable face à de telles opérations, la situation de la trésorerie suscite une attention particulière. En effet, la commune doit faire l'avance de la TVA sur les travaux. Au titre de 2019, le fonds de compensation de la TVA s'élève à 423 593 € et n'est versé qu'en fin 2020. Au titre de 2020, il

s'élèvera à 455 144 €, versés en décembre 2021.

Il faut aussi tenir compte du décalage dans le temps entre la réalisation des travaux et la perception des subventions. En résumé, la commune présente une situation financière satisfaisante mais requiert une attention soutenue.

Accompagnement à la définition sociologique des besoins

Le site du SDIS (actuel centre de secours) rue des Lombards présente une opportunité foncière bâtie et maîtrisée par la collectivité car elle en est propriétaire. Le positionnement géographique est favorable et des possibilités de réalisation d'opérations à proximité peuvent être envisagées.

RETOUR SUR LES PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EN COURS :

L'étude s'est bornée jusqu'ici à étudier le marché immobilier Seurrois, les atouts que possède la Ville de Seurre mais aussi ses faiblesses.

Seurre compte environ 2 400 habitants (INSEE 2017) mais enregistre une perte de la population depuis plusieurs années d'environ -0,7% par an. Néanmoins, nous apercevons une lueur d'espoir car le solde migratoire est lui positif (+0,4% entre 2012 et 2017 et s'améliore). Il faut rappeler qu'il était négatif depuis 1975.

La démographie régionale (et nationale) peu dynamique, la difficulté d'accès à l'emploi, le marché immobilier très concurrentiel, le peu de produits en logements attractifs, explique cette situation de déprise. Pour autant, le rôle de polarité de Seurre pourrait davantage jouer à l'avenir, c'est en tout cas ce qui semble s'esquisser dans la comparaison avec les indicateurs de la communauté de communes.

Le niveau de services offert aux habitants (maintien à domicile, hôpital, médecins et autres professionnels de santé) permet aux populations plus âgées de rester dans la commune voire de décider de s'y installer.



Côté logement, on peut parler de stock à la revente. Les agents immobiliers évoquent la surévaluation des prix qui expliquent ce stock. **La politique d'accompagnement à l'accession dans l'ancien devrait être centrale.**

Les agents immobiliers regrettent de n'avoir pas davantage d'offres locatives de qualité (cela était déjà indiqué dans le diagnostic de 2016). La question de l'accessibilité des logements aux personnes âgées notamment reste pointée. Les entreprises évoquent également un besoin de locatif pour des salariés nouvellement embauchés mais aussi pour les cas de divorces.

Un dispositif incitatif à l'investissement et pour des propriétaires occupants en faveur du centre-ville

Des mesures devraient entrer rapidement en action :

- L'ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) en cours, couplée à l'opération « Petites Villes de Demain » a vocation à stimuler l'investissement sur le bâti ancien.
- Une OPAH (Opération Programmée de l'Habitat) permettra d'améliorer les logements occupés par leur propriétaire ou leur locataire (rénovation énergétique, adaptation du logement, ...).
- L'aide aux primo-accédants qui a déjà fait ses preuves devra être poursuivie et le périmètre agrandi.

Dans ce contexte de baisse démographique et de rénovation de l'ancien, il est préférable de ne pas développer trop de potentiel en construction neuve car cela affaiblirait la politique de reconquête du centre-ville.

Quelle solution pour le site du SDIS ? Une réponse adaptée aux seniors : un levier pour la vie locale ?

L'analyse marché ne laisse pas beaucoup de perspectives de développement d'une offre supplémentaire de logements dans le contexte démographique actuel. En revanche, on peut supposer que la population des seniors étant particulièrement représentée,



une offre de logement adaptée pourrait trouver sa place à Seurre.

Aujourd'hui, les personnes âgées restent dans leur domicile le plus long-temps possible, accompagnées par les services de maintien à domicile, et sont orientées éventuellement vers les EHPAD dans le cas de la perte d'autonomie (à Seurre ou à Labergement-lès-Seurre).

Quelle serait une offre adaptée pour les seniors aujourd'hui ?

- Des logements adaptés sur le plan fonctionnel,
- Se rapprocher des services et des commerces,
- Rompre l'isolement,
- Participer à la vie résidentielle et à la vie de la commune.

Cette question sera étudiée prochainement dès que la situation sanitaire le permettra mais elle devra mettre autour de la table, les bailleurs sociaux, les agents immobiliers, des groupes de travail avec les représentants associatifs des seniors, les acteurs du maintien à domicile, le Département, l'EHPAD,...



Une grande journée dédiée au monde associatif et sportif

FORUM DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARTISANAT

Quelques 28 associations et artisans se sont retrouvés le samedi 12 septembre 2020 à la salle des fêtes.

Les citoyens et les nouveaux arrivants ont pu découvrir les nombreuses associations Seurroises (culturelles, artistiques, sportives, patriotiques) et aller à la rencontre de leurs dirigeants. Des nouvelles recrues ont été enregistrées par les clubs. De leur côté, les artisans locaux, aidés par le pôle rénovation conseil

du Pays Beaunois ont renseigné les citoyens désirant réaliser des travaux d'économie d'énergies.

Cette matinée s'est déroulée dans une ambiance musicale, grâce à notre groupe local « Saôn' et Jazz ». En clôture de cette belle matinée, les nouveaux arrivants de Seurre se sont vu remettre par Monsieur le Maire le livret d'accueil de la commune ainsi que celui de la Communauté de Communes Rives de Saône.



UNE TRÈS BELLE INAUGURATION DE LA SALLE DE SPORTS MARCEL PILLET

Après des travaux lancés en décembre 2018, c'est fait ! Marcel Pillet, dont la salle porte le nom, ainsi que sa famille présente à l'inauguration peuvent être fiers de cette réalisation. Rappelons que Marcel Pillet aura été élu à 5 reprises conseiller municipal ou adjoint au maire de la Ville de Seurre. Il entra au conseil en 1965 et sera réélu pour son dernier mandat en 1989. Il aura brillé dans le monde sportif, dans son engagement en faveur de la commune de Seurre.

Cette cérémonie a permis également de rappeler que notre ancien maire, Raymond Paraire, décédé début juin, avait inauguré cette halle de

sports en 1974. Raymond attendait avec impatience la fin de ces travaux et il aurait été très heureux de voir le résultat ! Malheureusement, la vie en a décidé autrement !

Les festivités ont donc été lancées en début d'après-midi par notre nouveau club de Badminton « Seurre Volant » qui avait convié des joueurs de niveau régional et national du Chalon-sur-Saône Badminton Club pour les matchs de démonstration réalisés au cours de l'après-midi.

Dans le même temps, des visites guidées de la salle Marcel Pillet ont été organisées par les conseillers municipaux afin de présenter l'envergure des travaux réalisés et la nouvelle conception de celle-ci.

Près de 200 personnes sont venues dans l'après-midi visiter notre nouvelle salle de sports.

A 18h, la traditionnelle coupure de ruban a eu lieu en présence notam-

ment de notre député Didier Paris, de Laetitia Martinez, vice-Présidente aux sports de la Région Bourgogne Franche-Comté et d'autres représentants du département, du SICECO, ou encore de la Communauté de Communes, sans oublier notre architecte Leslie David qui a conçu le projet avec les élus et certaines entreprises ayant réalisé les travaux.

Cette salle qui servait d'entraînement est devenue une salle de sports pouvant accueillir des compétitions de niveau régional.

Toutes les personnalités présentes ont salué ce projet d'envergure mené par les élus municipaux.

M. le maire terminait son discours en remerciant tous les partenaires ayant aidé au financement de ce projet et par cette citation de notre ancien champion de ski Franck Picard : « La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ».



Financement total de la salle Pillet en € HT : 1 782 522

Reste à charge pour la ville de Seurre : 507 900 soit 28.49%

Subventions totales : 1 274 622 soit 71.51% réparties ainsi :

Etat :	694 622
Département :	420 000
Région :	150 000
SICECO :	10 000

La Cave de Bourgogne

Jean BOYER
06 80 53 16 58

Dégustation - Vente
Vins de propriétaires Récoltants

à SEURRE - 03 80 21 10 08

Rue de la République

SEURRE ÉLECTRO

DAVID FREGA
ÉLECTROMÉNAGER
IMAGE / SON / MULTIMÉDIA
ANTENNE
VENTE - LIVRAISON - INSTALLATION - DÉPANNAGE

59 Rue de la République - 21250 SEURRE
Tél : 03 80 20 44 53

d.frega@aliceadsl.fr

SARL DUMONT ET BERT

Menuiseries – bois – PVC – alu – escaliers – agencements
cuisines – bains – automatisme – volets roulants

Tél. : 03 80 21 11 73
21250 Pouilly-Sur-Saône

Mail : menuiseriedumont.bert@wanadoo.fr
Site internet : www.menuiserie-dumont-bert.fr

Menuiserie COTTONE

Pose de cuisine et bain • Fenêtres alu, bois, PVC • Volets • Avancées
Terrasses bois • Bardages • Parquets • Dressings • Agencements

06 15 36 61 20
menuiserie.cottone@orange.fr

BOURGOGNE COPIE C'PRO

AGENCE DE CHALON
Z.A. La Gallière - CRISSEY - CS 60040
71102 CHALON SUR SAÔNE

AGENCE DE DIJON
14 rue du Golf 21800 QUETIGNY

03 85 97 27 27

**IMPRESSION
INFORMATIQUE
TELECOM**
www.cpro.fr

ETS CHRISTIAN BORDES

Pompes funèbres • Marbrerie • Chambres Funéraires

7j/7 - 24h/24
Organisation d'obsèques
Monuments - Caveaux
Contrats d'obsèques

Rue du 8 Mai 1945
21250 Seurre
Tél 03 80 21 03 20
6-8 rue Roger Duchet
21200 Beaune
Tél 03 80 22 29 07 - Fax 03 80 22 60 88
E-mail : contact@etsbordes.fr

ETS CHRISTIAN BORDES

Energie Renouvelable
Dominique Lévéque
Plomberie Chauffage
Sanitaire - Entretien - Dépannage
21250 CHAMBLANC
Tél: 03 80 20 49 46 - 06 15 19 58 86
sarl-dlpc@orange.fr - www.sarl-dlpc.com

50 rue de la République
21250 SEURRE
03 80 21 11 89

BAR DU CENTRE

Ouvre tous les jours

Chez GREG

45, rue de la République - 21250
Tél : 03 80 21 17 29

SEURRE

RESTAURANT PIZZERIA
JEAN BART

Ouvert du Mardi au Samedi Midi & Soir
(période du 1^{er} Octobre au 31 Mars)

Ouvert du Mardi au Dimanche Midi & Soir
(période du 1^{er} Avril au 30 Septembre)

62 Rue de la République - 21250 Seurre
03 80 26 56 04

AVIVA
POINT CONSEIL
afer

Laurent KEIGNART
Mathilde METZGER CARPENTIER
Agents généraux

39 rue de la République **21250 SEURRE**
03 80 21 12 25

Assurances & Placements
Particuliers & Professionnels
PME, PMI, Commerçants, Artisans,
Professionnels de santé

AGENCE IMMOLYS
immoLys
64, rue de la République - 21250 SEURRE

TRANSACTION - LOCATION - SYNDIC - GERANCE

immolys212@wanadoo.fr
www.immolysbeaune.com

Tél : 03 80 21 10 46 - Fax : 03 80 21 09 44 - Mob. 06 47 99 47 21

Nos associations à l'honneur



Grâce à des citoyen.ne.s investi.e.s, Seurre bénéficie d'un tissu associatif exceptionnel : pratiques sportives diversifiées, travaux manuels, échanges culturels, arts, solidarité... Cette richesse alliée aux nombreuses infrastructures municipales et territoriales (bibliothèque, salles omnisports, stades, musées, cinéma...) et à la proximité de la Saône (sports nautiques, pêche, sentiers de randonnées, voies cyclables...) offrent un large éventail de loisirs aux Seurrois.es de tous âges.

C'est pourquoi la création d'un guide des associations et des loisirs a été lancée début octobre, en hommage à tou.te.s nos bénévoles ainsi qu'aux agents territoriaux qui œuvrent pour faire de notre ville, un lieu de convivialité et d'entraide, d'ouverture aux sports comme aux arts et à la culture.

Ce livret disponible début 2021, sera remis au format papier aux nouveaux arrivants et consultable en ligne sur le site de la ville. Il permettra de faire connaître ceux et celles qui contribuent à l'animation de cette belle dynamique et donnera l'opportunité aux habitants de notre bassin de vie de découvrir les nombreuses activités qui leur sont offertes à Seurre, en tant qu'usagers ou bénévoles.

Les acteurs concernés ont donc été contactés afin de collecter les éléments nécessaires à une information complète des Seurrois.es et nous les remercions de leur collaboration dans un contexte sanitaire complexe.

En effet, certain.e.s ont dû mettre leurs structures en sommeil dans le cadre de directives Covid-19 incompatibles avec la poursuite de leurs activités. Aussi, ce guide ne pourra-t-il pas prétendre à l'exhaustivité pour sa première édition (même s'il sera déjà bien fourni) : ce n'est que partie remise !

Vous venez de créer une association à Seurre et vous n'avez pas reçu le formulaire nécessaire à la création de votre « carte d'identité » dans le guide : ne laissez pas passer cette formidable opportunité de faire connaître votre structure auprès d'un nombre important de personnes à Seurre et au-delà, contactez-nous au 03.80.21.15.92 ou à communication@mairie-seurre.fr.*

Vous n'avez pas encore pu renvoyer votre formulaire : il est encore temps !

* Lundi et vendredi : 8h à 12h - 13h30 à 16h30 / Mardi et jeudi : 9h30 à 12h - 13h30 à 16h30 / Mercredi : 8h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30



Vélo Club Seurrois

Le vélo club a été fondé en 1977. Le bureau est composé de la manière suivante : président VERPAUX Pascal, vice-président FREROT Yves, secrétaire VITTAUT Alain, trésorière FREROT Chantal, et de 2 préposés à la sécurité DONZEL Alain et LHOMME Éric.

Depuis une quinzaine d'années, le vélo club tourne autour de 20 à 25 adhérents qui ne sont pas forcément que des cyclistes. Les épouses de certains font de la marche et lorsqu'une sortie vélo est organisée, un parcours pédestre est prévu conjointement. Par exemple, pour le 15 août 2020, la sortie était une journée seulement pédestre (le tour des 4 Lacs dans le Jura soit environ 15km sur la journée).

De manière générale, les sorties vélo se font aux départ soit du Champ de Foire, soit du parking de l'Abbaye de Cîteaux, soit au départ de chez un cyclo pour découvrir d'autres paysages. Elles sont organisées le samedi après-midi ou dimanche matin. Le club comptant quelques retraités, des sorties seront prévues à partir de 2021 les après-midis en semaine.

Nous ne restons pas sur notre territoire et seulement entre adhérents de notre club. Des rencontres sont organisées avec d'autres clubs en Côte d'Or, dans le Jura ou en Saône et Loire pour faire valoir les couleurs de Seurre.

Au niveau du club, des manifestations et sorties ont eu lieu cette année 2020 mais malheureusement beaucoup moins nombreuses qu'habituellement en raison de la covid-19 ; et actuellement rien n'est programmé sur 2021. Nous avons eu le plaisir le 08 août d'organiser les boucles de l'Etang Rouge avec 4 parcours cyclistes de 40km (chacun fait à sa guise 1 ou 2 ou 3 voire les 4 boucles pour les plus performants) comprenant la restauration avec un plateau repas sur commande qui est proposé le midi ; mais aussi 2 parcours pédestres de 8 et 12 km pour ceux qui le souhaitent.

Parallèlement, le vélo club est engagé dans le jumelage avec nos amis Belges de BEAURAING conjointement avec la ville de SEURRE. Pour 2021, si le contexte sanitaire le permet, certains cyclos du club iront en Belgique en vélo avec un parcours défini sur 3 étapes ou alors par la piste cyclable, beaucoup plus long mais moins difficile, sur 4 jours. Le printemps permettra d'étudier la faisabilité de ce périple sportif et convivial !



Pour être licencié :

- fournir un certificat médical
- prix de la licence pour une personne seule : environ 44 € + 10 € participation club soit 54 €
- prix de la licence pour un couple : 72,50 € + 20 € de participation au club soit 92.50 €

Pour les moins de 18 ans, il est demandé aux parents de les accompagner car pas d'encadrement possible.

Pour tout renseignement :
VERPAUX Pascal 06 15 30 22 08
ou pascal.verpaux@orange.fr

N'hésitez pas également si vous connaissez des cyclos à vous renseigner auprès d'eux !

entre VOUS ET NOUS

Environnement

SEURRE : 1^{ÈRE} COMMUNE DE BOURGOGNE LABELLISÉE DANS LA DÉMARCHE « ZÉROPHYTO »

Une nouvelle cérémonie officielle de remise des labels de la Charte d'Entretien des Espaces Publics s'est déroulée jeudi 05 mars 2020 sur le site d'Ecole-Valentin de la FREDON Bourgogne Franche-Comté. Élus et employés des collectivités labellisées se sont vu remettre leurs diplômes et leurs labels, leur permettant de mettre en valeur les efforts fournis pour la gestion sans pesticides de leurs espaces publics. La FREDON Bourgogne Franche-Comté a commencé à déployer cette

Charte dès 2013 sur le territoire Franc-comtois et depuis 2019 sur la Bourgogne. Aujourd'hui, ce sont 90 collectivités qui adhèrent à la Charte d'Entretien des Espaces Publics. La ville de Seurre est la première ville de Bourgogne à bénéficier de cette charte régionale du fait de l'obtention du niveau 3 **qui est de ne plus traiter du tout chimiquement**. Le niveau 3 est l'aboutissement de la Charte : il exige l'abandon total de l'usage des produits phytosanitaires au profit d'aménagements et de



méthodes alternatives. Ce label est la réussite collective vers une ville plus respectueuse de son environnement. L'environnement est l'affaire de toutes et tous. Un merci particulier à l'équipe des espaces verts qui œuvre sur le terrain, et son responsable André Barault qui s'investit sur ce dossier.



(communes et EPCI) qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires et les démarches collectives de réduction d'usage (chartes, etc...).

C'est pourquoi, la ville de Seurre a décidé dans la continuité de sa démarche « zérophyto » de s'inscrire pour obtenir une reconnaissance nationale avec l'obtention du Label « Terre saine, communes sans pesticides ». En attendant, vous avez pu voir de nouveaux panneaux orner les entrées d'agglomération.

UNE CHARTE RÉGIONALE À DIMENSION NATIONALE

Cette « Charte d'Entretien des Espaces Publics » est déployée dans plusieurs régions françaises et a des visées nationales. La création du réseau national et du Label « Terre Saine, communes sans pesticides » vise à valoriser l'action des collectivités territoriales

PETITS CONSEILS POUR ETRE ECOLO AU QUOTIDIEN

Adopter une attitude plus écologique chaque jour, c'est simple, ce sont autant de petits gestes facilement réalisables au quotidien et qui font du bien à la planète :

- **limiter sa consommation d'énergie :** on organise à la maison une petite chasse aux appareils en veille, on baisse le chauffage quand on n'est pas là, on éteint quand on quitte la salle.
- **limiter sa consommation d'eau :** éteindre le robinet pendant qu'on se lave les mains ou que l'on prenne sa douche, d'utiliser l'eau de rinçage des légumes pour arroser les plantes.
- **faire attention à ses déchets :** par exemple quand on hésite entre deux produits au supermarché on choisit le moins emballé, puis, au moment de jeter nos déchets, on vérifie qu'on ne se trompe pas de poubelle.
- **n'imprimer qu'en cas de nécessité absolue :** éviter, autant que possible, d'imprimer de l'inutile, en recto pas verso et sur du papier super épais pas recyclé.
- **privilégier d'autres moyens de transport :** on essaye donc d'abandonner la voiture pour d'autres moyens de locomotion comme la marche ou le vélo quand les distances et la météo le permettent, et, même si ce n'est qu'occasionnel.





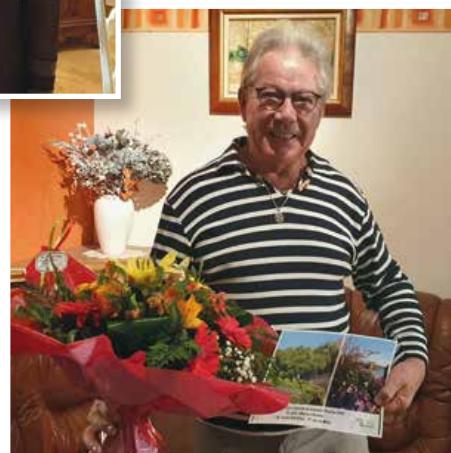
LAURÉATS 2020

Catégorie maisons

- 1- André RATEAU
- 2- Valérie BRETON
- 3- Christian GOLFIER

Catégorie Balcons

- 1- Chantal CUENIN
- 2- Josette VERPEAUX
- 3- Annick GIRARDOT



PRIX des MAISONS et BALCONS FLEURIS

C'est une tradition, et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Seurre, une ville où il fait bon vivre. L'aspect de notre ville est une préoccupation permanente pour les élus que nous sommes, en toute saison. Le fait qu'elle soit attractive et accueillante réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons.

Malheureusement, cette année en raison du contexte sanitaire défavorable, il a été impossible d'organiser cette cérémonie devenue incontournable qui récompense les lauréats qui, en fleurissant leur maison, leur jardin, leur balcon et leur commune, contribuent à l'embellissement de notre ville. Cette année, 15 maisons et 6 balcons ont été visités par le jury qui a effectué un parcours très agréable, ponctué de belles surprises. **Nous vous espérons plus nombreux encore l'année prochaine, la commission se penchant actuellement sur de nouvelles modalités pour l'édition 2021 !**

BRAVO aux services espaces verts de la Ville

De nombreux messages sont arrivés cet été sur notre page FB et en mairie pour la qualité du fleurissement. Nous tenions à vous les partager et mettre ainsi en avant nos agents qui oeuvrent à l'image attractive de notre belle Ville de Seurre.

"Bonjour, On ne peut pas publier sur votre page mais nous tenions à féliciter les jardiniers de la commune pour le fleurissement du centre ville et plus particulièrement sur le pont de Seurre qui est magnifique avec ses grosses vasques de pétunias colorés. Nouveaux habitants à Seurre, nous sommes agréablement surpris et enchantés Tous nos amis qui nous rendent visite nous rapportent les mêmes compliments. Transmettez je vous prie au service des espaces verts de la commune. Cordialement."

Le quai du Nord



Le projet de valorisation du quai du Nord s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du quai à gradins, en requalifiant l'espace public jusqu'au pied des façades. Les enjeux urbains, paysagers et patrimoniaux sont forts (périmètre monuments historiques et site inscrit).

Après étude de différents scenarii, et réunion publique, l'aménagement s'est orienté vers la conservation des voiries circulées uniquement près des façades habitées, pour dégager un large espace ouvert sur la Saône, sécurisé, et destiné aux piétons et aux cycles.

Du côté des habitations, le trottoir est encadré d'espaces paysagers aux ambiances jardinées, qui créent une transition agréable avec la rue. Des cépées d'arbustes et de petits pommiers décoratifs viendront animer le paysage au fil des saisons.



A l'ombre des arbres, des espaces de repos sont proposés, ainsi que de grandes tablées pour les pique-niques en famille. Une guinguette viendra animer le centre du quai en période estivale. 3 grands arbres en cépée (plusieurs troncs) créeront de l'ombrage. Un mobilier simple et identitaire a été choisi pour marquer les esprits !

Une large place a été faite aux espaces plantés et aux revêtements perméables (stationnements) afin de préserver l'environnement et de limiter la chaleur en été. Les marronniers existants ont été au maximum préservés (selon diagnostic phytosanitaire réalisé par l'ONF).



Comme pour faire **référence à l'histoire**, 19 nouveaux marronniers en tige seront plantés le long de la véloroute, pour prolonger les plantations sur le quai. L'ambiance nocturne sera animée par un jeu de lampions, et des éléments de serrurerie sur-mesure viendront qualifier les espaces, et valoriser en particulier le belvédère de l'ancien pont.

**Nous espérons vous voir nombreux sur ce nouvel espace public,
véritable vitrine de notre belle ville de Seurre !**





Boulangerie Pâtisserie
Le Fournil d'Emilie
M. & M^{me} OLIVIER
15, Grande rue du faubourg Saint Georges
21250 SEURRE
Tél : 03 80 26 86 99
Ouvert tous les jours de 5h à 19h non-stop
Sauf le dimanche : 5h - 13h
Mercredi : Fermeture



17 rue de la république
21250 Seurre
Tel. 03 80 21 13 31
 

AGIR ENSEMBLE AUTREMENT

→ Vous souhaitez

- Apporter un soutien actif et concret au développement local ?
- Construire une banque différente ?

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

Devenez sociétaire !
de votre Caisse locale de Crédit Agricole

Agence Crédit Agricole de Seurre
39 bis, rue de la République

TÉL. : 03 80 21 00 86
APPEL NON SURTAXÉ

Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. 775 718 215 RCS Troyes. N° ORIAS 07 019 188.

Top Coiffure
76, Rue de la République
21250 Seurre
03 80 20 36 94
Nous vous accueillons :
Mardi-Mercredi-Jeudi : 9H - 12H / 14H - 18H
Vendredi : 8H30-18H30
Samedi : 8H-16H

SALON CLIMATISÉ

Restaurant



Au Bon Accueil
Chef Eric CROT

Tél. / Fax. 03 80 21 12 32 - 21250 SEURRE
fermé le lundi soir

les Myosotis
Créations Florales

SYLVIE
Fleuriste Décoratrice
Tél. 03 80 21 12 06

71, rue de la République - 21250 SEURRE


Coin Dog
Céline
salon de toilettage canin et feline
vente d'accessoires et de produits
10, rue de Beaurain - 21250 SEURRE
Tél. : 03 45 63 53 43 - www.toilettage-coindog.fr

CYCLES et MOTOCULTURE
MINET SERGE

35, rue de la République
21250 SEURRE

Tél / Fax :
03 80 21 10 73

**Vous avez un projet d'habitat ?
Nous aussi ;-)**



Location
Vente
Appartements
Pavillons

Agence de Beaune
1 A rue Marie Noël

0 810 021 000
Service 0,00 €/min
prixt appelt

 facebook.com/orvitis

Orvitis
en Côte-d'Or

AUTOCENTRE EUROPE
21250 SEURRE Tél 03 80 20 49 19
www.autocentre-europe.com

Vital Form
03 45 46 50 09

Cours collectifs
Musculation
& Cardio
Cross Training
Combat Training

www.vital-form-seurre.fr



Anthony DE HAESE

 Peinture INTERIEUR / EXTERIEUR
Cloisons sèches - Isolation
Revêtements sols et murs

6, Rue de la Renardière
21250 SEURRE

Tél: 06 75 08 20 76

mail: dehaese.anthony@orange.fr

La couture de Laure
36 place de la libération - 21250 Seurre

Nouveau rayon mercerie

Horaires d'ouverture:
Mardi au Vendredi: 14h à 18h
Samedi: 9h à 12h

Tél : 06 59 59 16 90



La restauration du Couvent des Ursulines

Construit au 17^e siècle, le couvent géré par les Ursulines, se consacre à l'éducation des jeunes filles puis est dissout en 1790. Il devient propriété de la ville en 1835 qui y installe une école communale de garçons en 1858 ; deux donateurs importants, P-L-P. Dulac et H. Boisseau et dont le nom est porté sur le fronton, contribuèrent à la réalisation du projet en 1872-74. L'école communale de garçons est maintenue jusqu'en 1960. En 1992, le couvent, dont l'architecture est typique du Val de Saône par son expression de brique et pierre, est inscrit au titre des Monuments Historiques. En 2010, il est inauguré et devient centre culturel et abrite l'école de danse, de musique, les répétitions de l'harmonie municipale, la médiathèque... Les plus anciens vestiges sont les deux galeries du cloître (1658), la chapelle (1776), la belle volumétrie générale et le fronton néo-classique.

Le 04 septembre 2017, un entrail se rompt au droit de la salle de l'harmonie municipale, heureusement sans autres dégâts que matériels. L'expertise diligentée par les assurances et complétée par la commune pour l'ensemble des superstructures est conduite par le cabinet Synapse (M. Michel Vuillemin). Elle conclut à des désordres structurels importants et révèle que la charpente ancienne est très affaiblie : la plupart des têtes d'entrails (à l'appui) et des pieds des arbalétriers, sont pourris, de même que les pièces de noues.

A l'issue des expertises, la municipalité réunit les financements nécessaires.



Pour sécuriser le bâtiment de façon pérenne, et le rendre à sa vocation de centre culturel, le projet de restauration consiste à :

- réparer les dégâts directement liés au sinistre et en particulier à remettre en état le plafond et l'enveloppe de la salle de l'harmonie municipale, dans l'état d'origine ;
- restaurer les ouvrages en chêne de la charpente et du clocher très altérés tout en respectant le caractère de Monument Historique de l'ancien couvent, conformément à la demande de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC).

La poutre cassée a été remplacée à l'identique par une poutre en chêne de section adaptée.

Les parties des charpentes endommagées sont réparées soit par la technique de substitution partielle (étalement, découpe de la partie hors d'état, puis remplacement de pied d'arbalétrier avec assemblages techniques et entures) soit par subs-

titution renforcement "à la résine" (étalement, curetage, coffrage, mise en place d'armatures et coulage de résine) permettant de conserver le maximum de bois d'origine malgré une accessibilité difficile.

Afin d'alléger les surcharges de plancher et d'obtenir un comble propre, l'ensemble des surcharges de terre ont été enlevées par aspiration (entre 30 et 40 tonnes de matériaux). La centrale de traitement d'air (CTA) abritée dans les combles sera réparée (remplacement des parties cassées par le sinistre, reprise de l'étanchéité et du calorifugeage). Les accès seront sécurisés dans les combles, pour les personnels d'entretien.

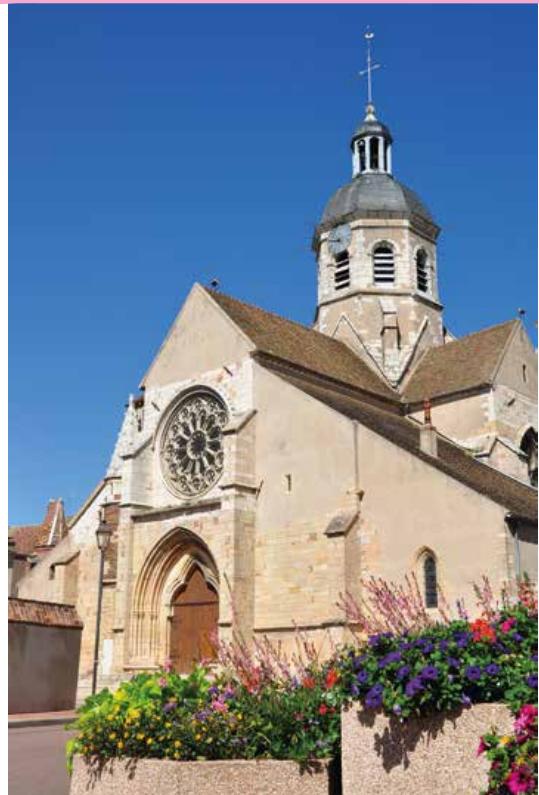
Pendant les travaux a été découverte une faiblesse dans une poutre de soutien du clocher, dont les supports devront être renforcés.

L'enveloppe intérieure de la salle de l'harmonie sera refaite : doublages thermiques, plafonds acoustiques, installations électriques, remise en peinture.

L'église Saint-Martin de Seurre



Seurre ou Bellegarde en 1611



Au XIII^e siècle, en février 1245 exactement, Hugues 1er d'Antigny et de Vienne, Seigneur de Pagny, affranchit les habitants de la Ville de Seurre. En mai 1278, la grande charte d'affranchissement est proclamée dans l'église, par le bailli, devant le maire, les échevins et la population ; cette charte est achetée à leur seigneur par les habitants au prix de 4000 livres, une somme considérable pour l'époque.

C'est aussi au XIII^e siècle que le vaisseau de pierre de l'église Saint-Martin s'est élevé au centre de la ville, comme un symbole de cette émancipation et de la fin du servage ; un symbole d'ambition pour le territoire, de liberté pour la communauté des Seurrois et leur postérité.

Au XIV^e siècle, des chapelles latérales sont ajoutées au vaisseau initial, construites par les familles seigneuriales, mais cette première génération de chapelles a disparu. Aux XVe et XVI^e siècles, ces familles bâissent de nouvelles chapelles de brique et pierre, que nous connaissons grâce aux dessins de Martellange (1613), et qui viennent agrandir au sud et au nord le vaisseau principal dans une emprise qui demeure pour l'essentiel.

Mais les XVe et XVI^e siècles demeurent plutôt comme une période tourmentée et terrible pour la Ville de Seurre, pendant laquelle les graves conflits frontaliers et de religions, mettent à sac la ville et sa population. En 1473, les Suisses, ennemis de

Charles le Téméraire, brûlent et pillent la ville. En 1477, le Duché de Bourgogne est pris par Louis XI, mais Seurre refuse de se rendre et reste fidèle à Marie de Bourgogne. Guillaume de Vaudrey appelé par Marie de Bourgogne en 1479 vient occuper la place, mais Charles d'Amboise force les défenses de Seurre qui est à nouveau incendiée et dévastée : après ce désastre, la ville ne comprend plus que quarante feux.



Aquarelle de Gustave Saby (1907) d'après un dessin du moine augustin E. Martellange en 1613. (© Photo Archives Municipales BM N°48 mars 1999)

Seurre est finalement rattachée au Royaume de France en 1498. Mais les conflits avec les comtois et les espagnols provoquent de nouveaux incendies dont celui de l'église entre 1539 et 1545. Pendant les guerres de religion en 1559, le clocher pyramidal et le petit clocher campanile à horloge (ouest) sont incendiés par les comtois qui enlèvent les cloches. En 1579, la ville est ravagée par une épidémie de peste. Pendant les guerres de religion, le 06 octobre 1590, Seurre est pillée par l'italien Guillermi au service des Guise.

De ces traumatismes successifs, l'église Saint-Martin conserve les stigmates, comme autant de traces de souffrances, et de résilience démontrée au court des siècles qui suivront.

Au XVII^e siècle, le contexte politique s'apaise lentement, et en 1678, Seurre perd son rôle de ville frontière, la Franche-Comté devenant française. C'est une période où l'on songe à réparer les outrages notamment à Saint-Martin. En 1654 on bénit une grosse cloche, en 1680 on renforce des piliers fragilisés par les incendies car "il a été reconnu que le feu a fait beaucoup d'effort dans cette dite église". En 1690 on dépose le chevet plan et l'on construit un nouveau chœur à trois pans en remployant les pierres pour le soubassement et les contreforts et en complétant en brique. En 1692 on démolit la chapelle Saint-Agnès et l'on supprime les gâbles en pignons de maçonnerie des chapelles sud : l'église va progressivement gagner en "unité" ce qu'elle perd en pittoresque.

Mais le temps des gros travaux est celui du XVIII^e siècle (et pourtant la foudre incendie en 1705 le petit clocher et un ouragan endommage les toitures en 1766...). On équipe de chaire et de stalles le nouveau chœur, et l'on songe à réparer les croisillons du transept et le clocher "lequel a été endommagé suivant toutes



les apparences lors des guerres (...) que le feu a calciné toutes les pierres de taille tombant en lambeau ce qui est très dangereux (...) ce qui nous a déterminé à supprimer totalement le petit clocher (...) et nous attacher au rétablissement dudit gros clocher en le démolissant jusqu'au dessous des tablettes des vitraux pour ensuite le reconstruire à neuf sur le même plan...". Ce sera chose faite en 1742-1744, avec la reconstruction en pierre de taille de Givry, du nouveau clocher depuis la voûte de la croisée car la maçonnerie était calcinée.

Au moment de la Révolution, le conseil de fabrique de Seurre fait preuve d'audace en rachetant le magnifique orgue de Julien Tribouot ; on l'installe sur une tribune. En 1881 l'abbé Lachot, curé de la paroisse, fait réaliser les trois magnifiques verrières de chevet par le grand maître-verrier Didron de Paris. Mais aux XIXe et XXe siècles, les incendies du XVIe siècle continuent à inquiéter, avec de nouvelles expertises et des travaux de confortement.

Malgré ces efforts, l'église est bombardée par les allemands en 1940 (au chevet) et par les alliés en 1944 (côté ouest).

En 1991 on restaure l'orgue, en 1994 on agrandit le carillon, l'un des premiers de la région.

Aujourd'hui, alors que la Ville de Seurre est en plein renouveau, comment ne pas être sensible à ce monument, qui malgré les modifications successives, permet de retracer tous les choix, les espoirs, les ambitions, les tourments, la spiritualité et les talents de ses habitants depuis près de 800 ans ? La municipalité, en décidant de la restauration globale de

l'église Saint-Martin, la relie à la revitalisation et la reconquête générale de la ville : des bords de Saône qui faisaient jadis sa richesse, aux rues pittoresques de la vieille ville, de son architecture originale qui la relie à la lointaine Hollande, au patrimoine des façades du Val de Saône faites de bois pierre et brique ...

La première phase qui concerne les élévations et les superstructures, sera réalisée en deux tranches opérationnelles 2021-2023 (d'abord le vaisseau, puis les chapelles) : restauration des toitures (réparation de la charpente, révision générale de la couverture et des ouvrages d'étanchéité) et des façades (mise en valeur du vaisseau en pierre et des chapelles en brique), sécurisation des accès dans les combles et le clocher, réaménagement des abords (parvis, rampe pour les personnes à mobilité réduite).

La seconde phase veillera à restaurer les espaces intérieurs, les élévations et voûtes, leurs décors et le mobilier, les aménagements divers, et verra la création d'une salle du trésor.

SOUTENEZ LA RENOVATION de L'EGLISE SAINT-MARTIN

La Ville de Seurre a souhaité faire appel au mécénat populaire pour la restauration de son église, classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 03 juin 1927.

Faites un don pour soutenir ce projet d'envergure et bénéficiez d'une réduction d'impôt : Par exemple, un don de 100 € donne lieu à 66 € de réduction d'impôt sur le revenu (soit 66% du montant du don) et donc, la dépense réelle pour le donateur sera de 34 €.

Cette campagne de financement participatif a été lancée officiellement avec la signature d'une convention tripartite entre la Ville de Seurre, l'association de Sauvegarde du Patrimoine en Val-de-Saône et la **Fondation du patrimoine** qui

gérera la partie fiscale et comptable du projet.

Les bons de souscription sont à votre disposition sur demande en mairie et téléchargeables en ligne sur le site internet de la ville (un exemplaire est joint au présent bulletin).



**Sauvegarde
du patrimoine
du Val de Saône**

Les travaux de restauration proposés à la souscription de la Fondation du Patrimoine portent sur l'ensemble de l'édifice (intérieur, enveloppe et superstructure) et se dérouleront sur 3 phases de 2021 à 2023 :



- Couverture désorganisée, rives décrochées et affaissées, côté nord, la partie supérieure du choeur contre clocher s'affaisse, versant sud, tuiles manquantes, zinguerie en très mauvais état ou absente, ...
- Charpente : endommagée par des fuites intérieures, angle sud-ouest, tête de panne contre clocher pourrie, assemblage de sablières disjoint, chevrons de rives humides à vérifier,
- Maçonnerie extérieure : enduits détremplés, de nombreux anciens trous de boulins refermés en brique, pied de façade désorganisé, pierre localement desquamée, ...
- Maçonnerie intérieure : enduits des élévations localement fissurés, les deux grands arcs doubleaux entre croisée, nef et choeur sont déformés, taches d'infiltration importantes dans la nef, ...
- Sols intérieurs, vitraux et serrurerie, mobilier, accès dangereux à la cabine du carillon, ...

Estimation du coût total des 2 premières phases :
1 287 787 € TTC
(inclus la maîtrise d'oeuvre)

La générosité des donateurs est essentielle dans cette opération d'envergure.



66 RUE DE LA REPUBLIQUE - 21250 SEURRE Tél. 03 80 20 33 26
8 RUE COLONEL REDOUTEY - 21130 AUXONNE Tél. 03 80 39 06 65
Alain LOCATELLI Gérant 06 72 21 22 81
Mail : izopremium@orange.fr site : www.izopremium.fr



Tel
06
25
47
68
64



Bourgogne Concert & Lounge

Route de Pagny le Chateau

6C - Z.A Terreau de Lee 21250 Seurre



6A, rue Terreau de Lee 21250 SEURRE
8, rue de la République 71350 VERDUN SUR LE DOUBS
03 80 21 03 14
www.bernardblois.com
email: contact@bernardblois.com



ZI «le terreau de lée», 21250 SEURRE
Tél: 03 80 21 17 89 - bi1.seurre@schiever.fr

Ouvert du LUNDI au SAMEDI
de 8:30 à 19:30 et le DIMANCHE de 9:00 à 12:00



VOG'COIFFURE
30 RUE DE BEURAING
21250 SEURRE



TEL : 03 80 21 16 22



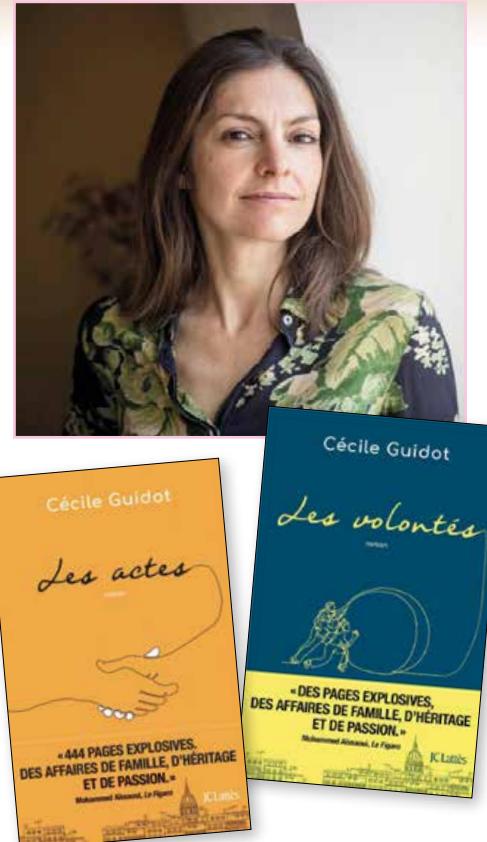


Samedi 10 octobre, les habitants de Seurre et d'ailleurs sont venus à la rencontre de Cécile GUIDOT, Seurroise d'origine et écrivain pour une séance de dédicace de ses livres à la maison Bossuet.

Cécile, c'est un sourire éclatant, une gentillesse spontanée, de l'empathie, l'amour des siens. L'envie d'avancer et de profiter de la vie à pleine dents! Elle a pris le temps d'échanger avec ses lecteurs, de se remémorer ses moments d'enfance avec ses anciens professeurs, ses connaissances du collège et du lycée mais également avec les amis de sa famille.

Qui penserait que cette jeune femme bien dans sa trentaine rayonnante était un garçon manqué, attirée par les sports et les jeux masculins, avec sa coupe courte, son air bravache quand elle croisait votre regard !

Cette façade cachait une grande sensibilité qui l'a menée dès le collège à l'écriture. Cécile, après un passage au cours Florent, va faire des études de droit à Dijon suivis d'une spécialisation dans le notariat à Paris. C'est donc tout naturellement le monde du notariat qui va servir de décor à sa trilogie. En 2019 paraît son 1er tome « Les actes » suivi cette année de son 2ème tome « Les volontés ».



Cette saga a des similitudes avec sa vie vécue dans la ferme de son papa, Raymond, céréalier et de sa maman Jeannette, coiffeuse. On y retrouve également les traits et le franc-parler de sa grand-mère Yvette, de sa sœur

Marie dont elle a toujours été très proche. On reconnaît la rue de la République avec les commerces mais aussi les terrasses des cafés Seurrois (qu'elles soient parisiennes ou Seurroises elles lui apportent toujours l'inspiration).

Les lecteurs ont pris un immense plaisir à lire et relire ces 2 tomes et attendent avec impatience la sortie du 3ème volume qui mettra un terme à la saga de Claire Castaigne, jeune clerc

de notaire qui n'est pas sans rappeler les traits de sa jeune créatrice. L'adaptation de cette trilogie pour la télévision sacrera avec panache la naissance du talent de Cécile Guidot qui nous réserve prochainement un roman plus intime.

La ville de Seurre est très fière d'avoir pu l'accueillir et la mettre à l'honneur. Un autre rendez-vous en 2021 est à l'étude !

Un remerciement particulier à Amandine de la librairie « Des livres et des Hommes » à Beaune pour son partenariat actif en venant avec son stock de livres pour satisfaire la demande des lecteurs et des visiteurs.

Festivités culturelles et sportives

JEUDIS NOCTURNES ET FÊTE PATRONALE

Le jeudi 23 juillet et le 13 août nous avons pu organiser deux marchés nocturnes avec une quinzaine d'exposants. La pandémie ne nous a pas permis de bénéficier d'une animation musicale, à notre grand regret, les gestes barrières devant être respectés.

Pour les mêmes raisons, la fête patronale a été réduite pour le nombre de forains se produisant sur le champ de foire. Itinéraire fléché et gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie du site étaient de circonstances. Le traditionnel défilé avec lâcher de ballons, la tombola du lundi, le concert sous les marronniers (non réalisable cette année en raison des travaux) et le grand feu d'artifices sont restés dans les cartons pour cause de Coronavirus. Une année dont nous nous souviendrons malheureusement.

EGLISE SAINT-MARTIN : CONCERTS DE CARILLON, DE CLAVECIN ET D'ORGUE

- Dimanche 02 août à 15h une quarantaine de personnes ont profité d'un **concert de carillon** donné par Adrien Parret sur notre instrument municipal que l'interprète a beaucoup apprécié en jouant entre-autres, des airs de Jacques Brel, Edith Piaf, Beethoven ou Erik Satie. A noter qu'Alain Parret est carillonneur à Miribel (01) sur l'instrument classé monument historique du Mas-Rillier.



- Le dimanche 09 août à 17h le **concert Tribuat** composé de Bertha Sgard, premier dessus, de Florine Millon, second dessus, de Béatrice Klötgen et de Sabrina Deniset, bas dessus, sous la direction de Josep Cabré, basse taille et de Laurent Beyhurst à l'orgue nous a donné un magnifique concert intitulé : "L'école des femmes". Au programme des œuvres de François Couperin, Nicolas Clérambault et Jean-François Lallouette. La complémentarité entre le choeur et la tribune a été particulièrement apprécié. Ce concert a été redonné à Vézelise (Nancy) et à Toulouse par l'ensemble Seurrois.

- Jeudi 01er octobre à 20h 30, organisé conjointement avec "Culture et Loisirs" et le Conseil Départemental dans le cadre d'**Arts et Scènes** un concert était donné à l'église. 1721 en était le titre, interprété par "le Songe du roi" ensemble composé de Boris Winter et Michel Coppé au violon, de Pierre Charles au violoncelle et de Patrick Heilmann au clavecin. Les artistes, tour à tour, musiciens ou comédiens dans ce spectacle "baroque", nous ont fait (re)découvrir les Lettres Persanes de Montesquieu d'une manière souvent

drôle, nous invitant à nous questionner sur notre société. Spectacle apprécié en cette période si compliquée.

- Le samedi 03 octobre, 3 concerts ont eu lieu dans le cadre des **22èmes Rencontres de Musique Ancienne** de Seurre fort bien suivies cette année malgré les circonstances exceptionnelles : le matin a été consacré à Dietrich Buxtehude et Jean-Sébastien Bach avec Jan Willem Jansen au clavecin. A 15h une évocation musicale et théâtrale des univers



de François Couperin nous était donnée par Aline Zylberajch au clavecin et l'acteur Manuel Weber. Les pièces de clavecin ont dialogué avec les textes de Racine, Boileau ou La Fontaine. A 17h, nous retrouvions Jan Willem Jansen à l'orgue cette fois-ci, avec au plain chant Geneviève Foccroulle. Très beau concert consacré aux musiques mariales dont des auteurs espagnols.

TRIATHLON

Le 20 septembre s'est déroulé le 5ème Triathlon Contre la Montre «S» de Seurre durant lequel 320 athlètes ont pris le départ toutes catégories confondues. Chez les femmes, Adélaïde Girardot a remporté la course tandis que chez les hommes c'est Cyril Viennot qui s'est imposé. On peut dire que cette épreuve sportive était très attendue des sportifs car la saison avait



bien été morose avec les annulations successives des triathlons. Merci au Triathlon Club Seurrois pour son organisation toujours de qualité dans le site du camping municipal qui s'y prête bien !



Un nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Depuis le 20 novembre dernier, la ville de Seurre est dotée d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes. En effet, depuis la rentrée de septembre, la nouvelle commission CMJ ainsi que l'ensemble des élus se sont affairés pour mettre en place ces nouvelles élections.

Nous sommes donc allés à la rencontre des élèves de CE2-CM1 et CM2 des Ecoles du Jacquemart et de la Cité Verte ; ainsi qu'au collège pour les élèves de 6ème et 5ème, afin de leur présenter le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes. Malheureusement, aucun candidat n'a été enregistré au Collège et c'est donc dans les règles d'une vraie élection que les enfants des écoles primaires se sont rendus aux urnes le 16 novembre.

L'objectif de ce nouveau mandat est de favoriser la participation des

enfants à la vie municipale, de les amener à s'investir au sein de leur commune, les initier à la citoyenneté et leur permettre d'agir et de réaliser les projets qu'ils auront proposés.

C'est donc avec une certaine émotion que les 7 nouveaux élus ont pu installer le maire et ses deux adjoints, vendredi 20 novembre à 18h à la salle des fêtes dans le respect du protocole sanitaire sur autorisation de la Préfecture, en présence d'un nombre autorisé de personnes.

Voici le tableau d'installation de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes :

- Mathilde PERROT,
maire
- Nolan SABRI,
1^{er} adjoint
- Jade ROUX-MONNOT,
2^{ème} adjoint
- Noémie CHAFFOTTE,
conseillère municipale
- Aprile PERROT,
conseillère municipale
- Noémie BAUDSON,
conseillère municipale
- Abby NAIGEON,
conseillère municipale

Timothé GALLET, dernier maire des jeunes, présent lors de cette installation les a félicités en leur souhaitant de continuer sur la lancée des anciennes mandatures en s'investissant sur ces deux années à venir dans leurs projets et actions.



Il a eu également un mot pour le regretté Raymond Paraïre qui a été présent durant toutes ces années à faire vivre la citoyenneté au sein du CMJ.

Ensuite, Alain BECQUET, maire de la commune a pris la parole pour remercier et féliciter ces 7 nouveaux élus pour leur engagement citoyen. Il les a assurés du soutien de ses élus pour les projets qu'ils souhaiteraient voir émerger ainsi que de l'octroi d'une enveloppe financière pour les concrétiser.



Ne reste plus qu'à se mettre au travail dans la bonne humeur durant les deux années à venir avec cette nouvelle équipe !



RECENSEMENT MILITAIRE - JOURNÉE D'APPEL à la DÉFENSE

Tout jeune Français dès 16 ans (fille et garçon) doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). La démarche est obligatoire et s'effectue en se rendant à la mairie tout en se munissant du livret de famille ainsi que d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française. La mairie délivrera au jeune une attestation de recensement qui lui permettra notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...).



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite. Pour voter lors d'une élection se déroulant en 2021, vous devrez vous inscrire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Il faut remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de ses droits civils et politiques

POUR S'INSCRIRE : 3 modalités sont possibles :

	<p>PAR INTERNET</p> <p>www.service-public.fr</p> <p>Il faut utiliser le télé-service de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justificatif de domicile • Justificatif d'identité (carte nationale d'identité française ou passeport français valide ou périssable depuis moins de 5 ans (au jour du dépôt de votre demande))
	<p>SUR PLACE en MAIRIE</p> <p>SUR RENDEZ-VOUS en raison de la COVID-19</p> <p>Vous devez fournir les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justificatif d'identité (carte nationale d'identité française ou passeport français valide ou périssable depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande) • Justificatif de domicile • Cerfa n°12669*02
	<p>PAR COURRIER</p> <p>Vous devez envoyer les photocopies des documents suivants en mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cerfa n°12669*02 • Justificatif d'identité (carte nationale d'identité française ou passeport français valide ou périssable depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de votre demande) • Justificatif de domicile

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES 2021



Elles sont prévues en mars 2021, la demande d'inscription devra être faite au plus tard le vendredi 5 février 2021 (sous réserve de nouvelles dates par rapport à la pandémie covid-19). En raison de l'épidémie de Covid-19 et de son impact sur l'organisation des élections, le Premier ministre a confié à Jean-Louis Debré une mission pour définir dans quelles conditions le scrutin pourrait être maintenu en mars 2021 ou reporté en juin.

Vu le nombre d'électeurs, nous avons deux bureaux de vote. Pour les élections régionales et départementales, les bureaux seront implantés l'un à l'école élémentaire de la Cité Verte et l'autre à la salle des fêtes (en lieu et place des bains-douches). Les horaires seront communiqués dès parution de l'arrêté de convocation des électeurs si les élections ont lieu.

Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région (Bourgogne Franche-Comté pour notre part), les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton (Brazey-en-Plaine pour notre part).

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans, au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir au second tour, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

PRINCIPALES DELIBERATIONS



FINANCES

- Fixation redevances communales
- Fixation tarifs campings
- Subventions annuelles et exceptionnelles associations
- Acquisition parcelle terrain devant bâtiment accueil camping auprès du Département
- Acquisition vélos-VTT pour camping et fixation tarifs de location
- Indemnités des élus – Maire, adjoints et conseillers municipaux délégués
- Subvention exceptionnelle école élémentaire Cité Verte classe découverte
- Requalification Quai du Nord – demandes de subventions
- Requalification Quai du Nord – rénovation éclairage public – fonds concours SICECO
- Aliénation des anciens ateliers municipaux faubourg de Chamblanc
- Legs de Madame RAVET Marie Thérèse Andrée
- Subvention exceptionnelle association « Seurre Volant »
- Vente tracteur John Deere des services techniques
- Travaux de voirie réfection chemin bord de Saône et impasse Saint-Georges – demande de subvention auprès du Département
- Eglise Saint-Martin – demandes de subventions
- Eglise Saint-Martin – Fondation du Patrimoine – souscription
- Etude d'accompagnement à la définition sociologique des besoins et à la programmation de l'îlot des Capucins autour du site du SDIS et du site anciennement DORAS – demande de subvention

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Pour être élu au 1^{er} tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),
- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un second tour.

INTERCOMMUNALITE

- Convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Communauté de Communes Rives de Saône pour le déplacement de la plateforme déchets située Quai du Nord
- Opération de Revitalisation du Territoire – signature avenant
- Convention de maîtrise d'ouvrage partagée pour la création d'une extension de réseaux destinée au raccordement de la future ZAE rue de Franche-Comté

SERVICES

- Mairie :
 - Election du Maire – fixation du nombre d'adjoints – élection des adjoints
 - Délégations du Conseil Municipal au Maire
 - Désignation des conseillers municipaux délégués
 - Création des commissions communales et désignation des membres
 - Désignation des représentants de la commune dans les organismes extérieurs
- Préfecture - convention de télétransmission des actes – urbanisme et marchés publics – avenir n°2
- Cabinets vétérinaires – convention organisation fourrière animale
- Ecole maternelle du Centre - création d'un emploi de droit privé (CAE-PEC)
- Ecoles – renouvellement demande de dérogation de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours/semaine
- Trésorerie - motion contre nouvelle organisation DGFiP et la fermeture de la trésorerie de Seurre
- Maison France Services – vœu pour implantation au sein de la Poste
- Système d'alerte aux administrés - adhésion à l'application PANNEAU POCKET

URBANISME – TRAVAUX

- Approbation de la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme
- Centre bourg – prime primo accédant et prime d'économie d'énergie – modification des périmètres

VIE DE LA CITE

- Implantation d'un Nœud de Raccordement Optique (concerne le déploiement de la fibre optique prévu sur 2021 et 2022) – convention d'occupation domaine privé communal rue du stade



le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Rue du 8 Mai 1945 – 21250 Seurre
03 80 26 04 33



TAXI AMBULANCES
DUVERNOIS



9 rue de Lanthes - 21250 SEURRE - AGGRÉE 88180

03 80 21 09 12 - Fax 03 80 20 35 11

SARL MUGNIER-LONJARET Christian

Maçonnerie - Terrassement
Couverture - Rénovation

Z.A "LE TERREAU DE LEE"
21250 SEURRE

Tél : 03.80.21.03.75
Mobile : 06.83.42.70.00
Mail : mugnierlonjaret@orange.fr

as AUTO SÉCURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

MIKAËL BARBIER
Responsable Centre, Contrôleur

AUTO CONTRÔLE
SEURROIS

ROUTE DE PAGNY 21250 SEURRE
06 31 82 98 18

03 80 21 08 72
autocontroleseurrois@orange.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Auto Sécurité.

**ZÉRO
RESTE À CHARGE**

TIERS PAYANT

Notre objectif est de vous proposer un devis qui correspond à vos besoins, et dont le coût sera sans reste à charge ou presque, après les remboursements.*

*voir conditions en magasin

Midal-Monnat
OPTICIEN CONSEIL
SEURRE / NUITS-SAINT-GEORGES

Intermarché SUPER

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

**LE MOINS CHER
DE SEURRE**

**le DRIVE
Intermarché**

SEURRE

Rue Faubourg Saint Georges - Tél. 03 80 21 25 25
Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30

Intermarché SUPER
SEURRE

Les avantages

Profitez des remises du web

**le DRIVE
Intermarché**

Le moins cher de Seurre



Rue Faubourg Saint Georges - Tél. 03 80 21 25 25
Horaires : du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30

TAXIS RIVES DE SAONE
Transports Médicaux Asso Conventionnée
DANTON SEURRE

Successeurs des Taxis FLIPPE, à votre service depuis 1976

Taxis toutes distance

Transport Assis Professionnalisés

Tél. 03 80 20 37 02

11 rue de L'Eglise - 21250 Chamblanc - taxisrivesdesaone@sfr.fr

SARL lapierre
électricité générale

21250 Brain
21110 Fauverney
03 80 45 91 30
contact@sarl-lapierre.com
www.sarl-lapierre.com

INSTALLATION
AUTOMATISME
DOMOTIQUE
RÉNOVATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES
DÉPANNAGE



DISPOSITIF de VEILLE et d'ALERTE

Dans le cadre du confinement en vigueur, la Ville de Seurre a mis en place un dispositif de veille et d'alerte pour les personnes âgées et/ou isolées résidant à leur domicile.

Si vous, ou l'un.e de vos proches, âgé.e ou malade, se sent isolé.e, n'hésitez pas à vous inscrire ou à l'inscrire sur notre registre en téléphonant au 03 80 21 15 92*, cela afin de pouvoir prendre de vos/leurs nouvelles régulièrement.

*Lundi et vendredi :
8h - 12h / 13h30 - 16h30
Mardi et jeudi :
9h30 - 12h / 13h30 - 16h30
Mercredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 18h30



BENEVOLAT

Vous souhaitez prêter main forte aux bénévoles des associations Seurroises qui apportent une assistance quotidienne, accrue en cette période, aux personnes fragiles et/ou isolées :

- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) : 03 80 20 49 58
- Alcyon Le Tremplin : 03 80 20 40 31
- Comité paroissial : 03 80 26 88 91
- Croix Rouge : 03 80 22 25 04
- Restos du cœur : 03 80 20 02 14 (bénévoles au complet mais besoins en dons alimentaires)
- Secours Catholique : 03 80 68 09 89

BIBLIOTHEQUE : call and collect

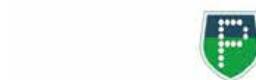
Vous souhaitez emprunter un ouvrage, un CD, un DVD à la bibliothèque-médiathèque George Sand et/ou rendre celui que vous avez emprunté : contactez le 03 80 21 15 92 le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h pour valider la disponibilité de l'ouvrage et/ou fixer un RDV avec le bibliothécaire, le standard de la mairie transférera votre appel.

Mesures COVID 19 :

Les prêts en cours sont prolongés jusqu'à une date qui sera précisée ultérieurement.

Les restitutions et prêts se feront exclusivement à l'extérieur de la bibliothèque au jour et à l'heure convenus lors de la prise de RDV. Pour signaler votre présence au bibliothécaire, merci de frapper fort à la porte du bas. Le port du masque est obligatoire.

Les ouvrages prêtés sont désinfectés et mis en quatorzaine à leur retour.



PANNEAU POCKET
« Ma commune dans la poche »

PANNEAU POCKET

Tenez-vous informé.e.s de la vie Seurroise en temps réel !

Téléchargez l'application Panneau-Pocket sur votre smartphone, tapez "Seurre" dans le moteur de recherche et cliquez sur le cœur qui apparaît : c'est simple, anonyme et gratuit

Vous pouvez également accéder à l'application via votre ordinateur : <https://app.panneaupocket.com>

Mesures Covid-19, alertes météo, travaux de voirie, manifestations : un moyen sûr de suivre toutes vos actualités locales sans être connecté.e aux réseaux sociaux.

*Veuillez à autoriser les notifications dans les paramètres de votre téléphone.

Plus d'informations sur le site : www.panneaupocket.com

CONCERT TRIBUOT

Notre orgue historique continue de susciter beaucoup d'intérêt par les spécialistes pour les labels discographiques. Le dernier né, qui portera à vingt ces émissions, est réalisé par le Concert Tribuot dans le cadre des "Rencontres de Musique Ancienne" de Seurre. Cet ensemble Seurrois porte le nom du facteur d'orgue qui a construit notre instrument et qui est mis à l'honneur dans ce CD. Consacré, en grande partie, à Lully, concepteur de l'Opéra français sous Louis XIV, les pièces présentées étaient de véritables "tubes" dans les années (16)80 ! Un très grand "cru" à se procurer sur le site de l'éditeur LIGIA ou au 06.07.96.89.36 (n° du festival).



ANTENNE FRANCE ALZHEIMER DE SEURRE

Depuis un an une équipe de bénévoles s'active pour mettre en place diverses actions, permettant aux malades et à leur famille de trouver des conseils et des lieux de détentes. Les conditions sanitaires ont bloqué le projet de café détente qui avait bien démarré le premier et 3^{ème} jeudi du mois.

Pas de découragement, l'action se perpétue en gardant contact téléphonique avec les familles et par des visites à domicile. D'autres projets seront mis en place dès que la situation sanitaire le permettra. Un bistrot musical une fois par mois, et une halte mixte une demi-journée par semaine qui permettra aux familles d'être accueillies, entourées d'une psychologue, d'un professionnel et de bénévoles.

La mairie de SEURRE et l'ADMR sont des partenaires précieux fournissant des locaux et diffusant les informations. Si vous êtes concerné par cette maladie ou apparenté, renseignez-vous, France Alzheimer propose des formations, des lieux de rencontre, d'écoute et de convivialité. Ne restez pas seul.

Contact local : Claude DE HAESE : 06 42 57 95 91



Place de l'Hôtel de Ville – 21 250 Seurre

03 80 21 15 92

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8 h 00 · 12 h 00

13 h 30 · 16 h 30

Mercredi

8 h 30 · 12 h 00

13 h 30 · 18 h 00

facebook.com/mairiedeseurre · www.seurre.fr

